## En présence au Québec, auprès de clients situés au Québec :

## Par exemple:

- Vous vous déplacez temporairement au Québec et souhaitez offrir des services à un client situé au Québec;
- Vous souhaitez offrir un service qui n'est pas autrement ou difficilement offert au Québec (ex: services en anglais à une clientèle autochtone sur une réserve, service ultraspécialisé);
- Vous participez à un colloque, une conférence, un projet de recherche ou autre au Québec;
- Vous faites un stage au Québec qui n'est pas visé par le Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des ergothérapeutes.